



**Gradhiva**

Revue d'anthropologie et d'histoire des arts

**1 | 2005**

**Haïti et l'anthropologie**

---

## « Croyances religieuses populaires en Haïti »

Radio-conférence suivie de deux lettres, recueillies et présentées par  
Christine Laurière

**Jacques Roumain**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/396>

DOI : 10.4000/gradhiva.396

ISSN : 1760-849X

### Éditeur

Musée du quai Branly Jacques Chirac

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2005

Pagination : 249-253

ISBN : 2-915133-08-5

ISSN : 0764-8928

### Référence électronique

Jacques Roumain, « « Croyances religieuses populaires en Haïti » », *Gradhiva* [En ligne], 1 | 2005, mis en ligne le 10 décembre 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/396> ; DOI : 10.4000/gradhiva.396

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© musée du quai Branly

---

# « Croyances religieuses populaires en Haïti »

Radio-conférence suivie de deux lettres, recueillies et présentées par Christine Laurière

Jacques Roumain

---

- 1 Depuis mai 1935, chaque mardi, la tranche horaire de 18 heures-18 heures 15 de Radio-PTT puis de Radio Paris, est animée par une « causerie ethnologique » (l'expression est de Georges Henri Rivière), lue par une personne en relation avec le musée de l'Homme ou l'Institut d'ethnologie. Plus de 125 radio-conférences seront ainsi données sur les ondes jusqu'à l'été 1939. Le 9 mai 1938, Jacques Roumain anime la 96<sup>e</sup>, autour du thème des « Croyances religieuses populaires en Haïti »<sup>1</sup>. Dans ce court texte, exercice imposé où on ne se sent pas très à l'aise pour traiter d'une question qu'il aborde avec une certaine raideur didactique, il commence par prendre ses distances par rapport à l'image sensationnelle que revêt le vodou en Occident. D'emblée, il rappelle que le vodou a partie liée avec l'émancipation politique des Noirs de la tutelle française, et il insiste sur les « relations d'une intimité totale » entre le vodou et le catholicisme populaire, les renvoyant dos à dos. Il évoque rapidement les principales étapes de l'initiation du oungan, le phénomène de la possession, prenant soin de faire la distinction entre vodou et magie. Les phrases conclusives contiennent en germe toute l'ambiguïté de la pensée ethnologique de Jacques Roumain : soucieux de valoriser le petit peuple haïtien et son mode de vie populaire – par humanisme et conviction marxiste –, il n'en est pas moins embarrassé de devoir évoquer cet obscurantisme religieux qui entache le drapeau national pour les élites haïtiennes. C. L.

## Radio-conférence du 9 mai 1938 : « Croyances religieuses populaires en Haïti »

- 2 Jacques Roumain appartient à ce groupe de jeunes écrivains et poètes qui, en Haïti, se sont efforcés de créer une littérature d'expression française, mais de contenu nègre. Il a publié des contes, des poèmes, des romans, dont l'un d'eux, *La Montagne ensorcelée*, décrit,

dans la solitude des mornes de son île, une psychose collective provoquée par les croyances vaudouesques. C'est de celles-ci qu'aujourd'hui il va brièvement vous entretenir.

Mes Chers Auditeurs,

Depuis quelques années, les mots : vaudou, wanga, zombi sont à l'ordre du jour de l'actualité sensationnelle.

Des romanciers, des journalistes, le cinéma même, les ont popularisés sans trop de scrupules. Et la crédulité du grand public, qui n'est sans doute qu'une forme du besoin inconscient d'évasion hors de la réalité quotidienne assez médiocre, a contribué à créer une sorte de poncif du fantastique magique.

La question est à la fois plus simple et plus complexe en ce sens qu'elle ne doit, évidemment, rien à l'imagination, et qu'elle suppose, avant d'être abordée, des connaissances préliminaires précises.

Il me semble qu'on peut entreprendre la définition du vaudou haïtien avec une entière probité intellectuelle, sans excès de pédanterie, tout en évitant la séduction d'un pittoresque facile.

D'une manière générale, les écrivains étrangers réunissent rarement ces conditions, parce qu'ils ne sont en quête que de merveilleux. Leur échec s'explique encore par la réserve du paysan haïtien peu disposé à initier des inconnus à des rites qui ont souvent un caractère familial.

Enfin, le nègre aime épicer de malice ses relations avec le blanc épris d'exotisme. Tel fut le cas pour ce trop fameux journaliste américain qui entra dans un prétendu sanctuaire vaudou, chevauché et vigoureusement mené à coups de talon dans les côtes par son informateur indigène – des divinités intraitables exigeaient, paraît-il, cette petite formalité.

À mon sens, seul le livre du professeur Melville Herskovits, qui passa plusieurs mois dans une vallée d'Haïti à observer les coutumes et les croyances populaires, mérite une estime sans réserve...

Nous savons, par exemple, que Boukman, le terrible chef de bandes, était un *houngan* : un prêtre. Et l'histoire nous a laissé le témoignage d'une curieuse cérémonie. J'en extrais la description d'un ouvrage du remarquable historien haïtien, M. Sannon : « Le 14 août 1791, Boukman conduisit les rebelles dans un endroit écarté appelé le Bois-Caïman. Là, après avoir fait immoler un porc par une vieille négresse, prêtresse du "fétichisme" africain, il les invita à en boire le sang et les fit jurer, sur les entrailles palpitantes de l'animal, de combattre pour la liberté. C'était par une nuit d'orage. Il pleuvait à torrents, parmi le fracas du tonnerre et la lueur fulgurante des éclairs, la grande voix des éléments déchaînés se répercutait en un roulement sinistre à travers les gorges profondes. La vieille négresse aux yeux étranges et aux cheveux hérissés, psalmodiait des paroles mystérieuses dans le dialecte africain, invoquant les dieux des ancêtres. Tout à coup, Boukman se dresse et s'écrie d'un ton inspiré : "Dieu qui a fait le soleil qui nous éclaire, qui soulève la mer et fait gronder le tonnerre, écoutez bien vous autres, ce Dieu caché dans les nuages nous regarde. Il voit ce que font les blancs. Alors que le dieu des blancs exige le crime, le nôtre qui est juste ordonne la vengeance. Il dirigera nos bras, il nous assistera. Jetez l'image du dieu des blancs qui a soif de nos larmes et écoutez la liberté qui parle à vos cœurs." » Des milliers de nègres se soulevèrent et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que le gouvernement de la colonie vint à bout de la révolte.

Il va sans dire qu'aujourd'hui la question a un tout autre caractère. Celui qui entre pour la première fois en contact avec le vaudou est tout de suite frappé par le fait suivant : entre le vaudou et le catholicisme populaire se sont établis, à bien des égards, des relations d'une intimité totale. Alors que le protestantisme exerce une influence destructrice sur le vaudou, un procès d'absorption de la part de celui-ci s'est accompli quant au catholicisme. Les divinités ou « *loas* » vaudouesques se superposent exactement à certains saints catholiques : sainte Anne est considérée

comme une déité de l'eau correspondant à Adamisil Wedo, saint André s'identifie aux dieux Simbi ou Asaka Mede, Ogoun n'est autre que saint Jacques, et saint Joseph est assimilé à Ogun Balindjo. Je pourrais multiplier ces exemples car un sort semblable est fait à saint Jean, saint Michel, à Notre Dame du Mont Carmel et à la Vierge d'Altagrâce. Voici deux chants vaudouesques qui montrent ce syncrétisme : « Sainte Marie Madeleine, priez pour les dieux – O Allada – Sonne ta clochette – Afin que je puisse partir. » « J'appelle Papa Legba, Saint Joseph – J'appelle Damballa, j'appelle Damballa papa, Saint Joseph – j'appelle maître Saint Jean – J'appelle Agwe-Woyo. » Les dieux africains et les saints catholiques se mêlent en une étrange litanie.

Et au cours de son initiation, le candidat *houngan* jure sur le crucifix de ne pas révéler les secrets dont il sera le dépositaire. Ces initiations sont extrêmement intéressantes. Mais le temps qui m'est mesuré m'oblige à me borner à de brèves indications. Ces indications sont au nombre de trois. D'abord : le « laver-tête », une sorte de baptême au cours duquel, pour employer la terminologie créole, le *houngan* « place dans la tête » du néophyte les dieux dont il sera désormais le fidèle et qui pourront le posséder. Vient ensuite le « *kanzò* » dont le rite final culmine en une épreuve par le feu, et enfin l'initiation du *houngan*. En ce qui concerne le culte lui-même, il se caractérise, dans ses grandes lignes, par des offrandes, des repas rituels (consommation de l'igname, par exemple), des cérémonies ayant pour but d'apaiser les dieux et les ancêtres ou de conquérir leurs bonnes grâces et qui se traduisent par un sacrifice animal : bœuf, porc, chèvre, poule... et par des danses au cours desquelles les dévots sont possédés par leurs dieux. Ces crises de possession présentent des aspects d'une variété étonnante et mériteraient l'étude autant de l'ethnologie que du médecin. Le spectacle de l'individu possédé par Damballa, le dieu couleuvre, et qui se met à ramper dans un lent mouvement liquide à la manière d'un reptile a quelque chose d'hallucinant. Au cours des crises de possession, il se produit une véritable désintégration du moi normal, celui-ci est objectivé et le possédé parle de lui-même à la troisième personne ; son visage se fige en ce que le Dr Darsainvil a appelé le masque vodouique et d'une voix profondément altérée il prophétise ou profère une suite de mots inintelligibles qui dériveraient d'un langage africain.

Il faut surtout se garder de confondre vaudou et magie, le *houngan* avec le sorcier. Ce dernier rôle serait plutôt réservé au Bòkò qui correspond à peu près à un rebouteux et à un jeteur de sorts. Le Bòkò, exploitateur de la naïveté populaire, vend des charmes, des talismans, des philtres d'amour, des oraisons protectrices et on lui attribue une égale virtuosité dans la connaissance des plantes médicinales et des poisons.

Pour terminer, je me permettrai d'ajouter que le paysan haïtien, malgré ces pratiques archaïques, est un travailleur acharné, honnête et fier, auquel je voue la plus affectueuse amitié. Quant aux contes à dormir debout sur les zombis-revenants, les loups-garous, les envoûtements et autres sornettes, ils méritent tout au plus d'être jetés, une fois pour toutes, au panier des *cætera*.

Jacques Roumain

## Lettres de Jacques Roumain à Paul Rivet

- 3 Deux lettres de Jacques Roumain sont conservées dans le fonds de la correspondance Paul Rivet<sup>2</sup>. Elles ont toutes deux trait à des créations institutionnelles auxquelles Jacques Roumain a apporté une contribution décisive.
- 4 La première lettre, écrite en novembre 1941, est la plus personnelle et évoque quelques-unes des connaissances communes aux deux hommes : Alfred Métraux, Jacques Soustelle, tous deux passés récemment en Haïti, l'un pour des raisons scientifiques, l'autre pour des considérations politiques en tant que représentant du général de Gaulle (Haïti a rejoint le

camp des Alliés), et Henri Lehmann, savant allemand réfugié en France dans les années 1930, ayant trouvé asile au département Amérique du musée de l'Homme grâce à l'appui de Paul Rivet. Celui-ci l'a fait venir en Colombie afin de poursuivre des recherches archéologiques et anthropologiques dans la région de Popayan. Fuyant la Gestapo, Paul Rivet est réfugié, depuis avril 1941, à Bogota où il y dirige l'Institut d'ethnologie créé en juin de la même année. Jacques Roumain l'avertit dans cette lettre programmatique de la création d'un autre Institut d'ethnologie, en terre haïtienne celui-ci. Nettement calqué sur le schéma de son modèle parisien, le programme des cours de l'Institut est très ambitieux. Quant au Bureau d'ethnologie, il semble s'inspirer fortement du concept de musée-laboratoire de recherche mis au point par Paul Rivet et Georges Henri Rivière.

- 5 La seconde lettre, de février 1944, ressemble davantage à une circulaire, envoyée par les fondateurs de l'Institut international des études afro-américaines à tous ceux qu'ils souhaitent tenir au courant de leur initiative. Elle est adressée au domicile mexicain de Paul Rivet qui, depuis mai 1943, est le conseiller culturel de la France combattante en Amérique latine. Depuis septembre 1942, Jacques Roumain est le chargé d'affaires de la légation d'Haïti à Mexico. Les deux hommes se sont forcément vus pendant ces années où Mexico était un carrefour pour nombre d'intellectuels et d'artistes en exil. Pour Jacques Roumain, c'est une période propice aux échanges amicaux et artistiques, et à la création littéraire. Il y écrit son grand roman, *Gouverneurs de la rosée*. La participation de Jacques Roumain à la création de cet institut est l'une de ses ultimes prises de position publiques ; il décédera six mois plus tard, le 18 août 1944. C'est un champ d'études en sciences sociales relativement inexploré et délaissé qui s'offre à ses fondateurs ; Fernando Ortiz et Gonzalo Aguirre Beltran en seront des représentants notoires. Ce souci de donner une visibilité institutionnelle à ce nouveau champ d'études afro-américaines est à mettre en parallèle avec l'essor du mouvement indigéniste ; tous deux participent de la même préoccupation : amener sur le devant de la scène politique et sociale des catégories de populations méprisées et ostracisées. Il est significatif que Jacques Roumain, dépassant la question noire haïtienne, se joigne à un collègue international dont le projet est d'examiner de manière dépassionnée le problème crucial de la place des populations noires dans l'histoire américaine et dans la représentation symbolique que se font d'elles-mêmes ces nations.

C. L.

Paul Rivet



© musée du quai Branly

République d'Haïti  
Bureau d'ethnologie  
Directeur : Jacques Roumain  
Port-au-Prince, le 3 novembre 1941  
Monsieur le Professeur Paul Rivet  
Avenida Caracas 22.79  
Bogota, Colombia

Cher Docteur Rivet,

Grâce à Métraux qui vient de passer un mois en Haïti, j'ai pu avoir de vos nouvelles. Les persécutions dont vous avez été victime, la perte – provisoire, j'en suis certain – de votre admirable bibliothèque, m'ont extrêmement peiné. Je me félicite cependant que vous ayez réussi à vous réfugier en Colombie. Métraux me dit que sous votre direction un institut d'ethnologie a été organisé à Bogota. Pour moi, qui ai su apprécier l'excellence de votre enseignement, c'est une chance que j'envie aux Colombiens.

Après avoir quitté Paris, j'ai poursuivi aux États-Unis des études d'anthropologie à Columbia University et aussitôt rentré dans mon pays, en mai dernier, j'ai proposé au Dr Price-Mars, l'ethnologue haïtien, de créer ici un Institut d'ethnologie.

Le passage à Port-au-Prince de Soustelle, puis de Métraux donna une nouvelle impulsion à ce projet. Vers le 15 novembre, notre Institut, avec pour directeur le Dr Mars, commencera ses cours. Voici les matières qui y seront enseignées : anthropologie physique, anthropologie préhistorique, linguistique générale, les langues de l'Afrique noire, phonétique du créole, ethnographie africaine, la religion populaire d'Haïti (syncrétisme vaudou-catholique), sociologie générale, ethnologie précolombienne des Grandes Antilles, un cours de biotypologie (avec laboratoire de recherches), histoire des religions ; et des cours pratiques d'archéologie, d'anthropologie physique et d'ethnographie (méthode de collecte, de classement, etc., des objets). Ce programme assurément est loin d'être complet, mais nous

espérons pouvoir l'améliorer et l'étendre l'année prochaine.

D'autre part, le Gouvernement haïtien vient de créer un Bureau d'ethnologie et il a bien voulu m'appeler à le diriger. Ce bureau se propose : l'organisation d'un Musée d'archéologie ; l'inventaire, le classement, et la conservation des pièces ethnographiques et archéologiques, l'investigation méthodique et la protection des sites ; la publication d'un Bulletin comportant le résultat des recherches du Bureau et les travaux d'ethnologues haïtiens et étrangers.

Nous sommes très désireux d'établir des contacts permanents avec l'Institut d'ethnologie de Bogota pour des échanges réciproques de documentation et d'information. Je ne manquerai pas, au cours des travaux que nous allons entreprendre, de m'inspirer de votre enseignement des principes du musée de l'Homme.

Métraux m'a appris que notre bon ami Lehmann se trouvait actuellement auprès de vous en Colombie. Je m'en suis profondément réjoui et je vous saurais infiniment gré de m'envoyer son adresse.

En vous renouvelant, cher Docteur Rivet, l'expression de ma haute considération, je vous prie de me croire très cordialement,

Votre élève dévoué

Jacques Roumain

Instituto Internacional de Estudios Afroamericanos

International Institute for Afroamerican Studies

Instituto Internacional de Estudios Afro-Americanos

Moneda 13, México, D.F.

15 de febrero de 1944

Sr. Paul Rivet

Reforma 77-1201

México, D.F.

Cher Monsieur\*,

Répondant au souhait unanime exprimé lors des sessions du Premier Congrès démographique interaméricain de favoriser les études scientifiques relatives aux populations noires d'Amérique, un groupe de délégués de ce Congrès auquel s'est joint d'autres chercheurs ont constitué, le 20 octobre dernier, l'Institut international d'études afro-américaines, dont le siège est situé à Mexico.

L'objectif de cet institut est d'étudier les populations noires d'Amérique, dans ses aspects biologique et culturel, et leurs influences sur les peuples américains. Les missions de l'Institut peuvent se résumer en deux points :<sup>1)</sup> faire des recherches sur tous les aspects relatifs à la population noire de l'Amérique, tant dans le passé que dans le présent ;<sup>2)</sup> informer les gouvernements, les institutions publiques ou privées et les personnes sur ces questions quand ils le demanderont.

L'institut se donne aussi comme objectif d'éditer une revue d'études afro-américaines, et éventuellement des publications si cela lui est possible.

Il n'est pas besoin d'insister sur la signification d'un mouvement tel que celui-ci, ni d'en justifier l'existence, nécessaire, sans aucun doute, pour coordonner les travaux de tant d'hommes de science, engagés à expliquer notre problème concernant l'élément afro-américain.

Pourront adhérer à l'Institut tant les institutions publiques que privées et toute personne qui le sollicitera et qui porte un intérêt à ces questions. Les membres individuels seront invités à présenter périodiquement un travail sur un des thèmes retenu comme objet d'étude et activité de l'Institut et à payer une cotisation de deux dollars par an, ou une cotisation à vie de soixante-cinq dollars. Les personnes morales verseront une cotisation minimale annuelle de cinq dollars.

Connaissant votre intérêt pour les études afro-américaines, nous vous invitons à rejoindre l'Institut en tant que membre fondateur, raison pour laquelle nous vous en adressons l'Acte de création et les statuts.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de notre plus haute considération.

Le Directeur  
Dr Fernando Ortiz

Le Directeur  
Dr Fernando Ortiz

Le Vice-Directeur  
Dr Gonzalo Aguirre Beltran

Le Secrétaire  
Dr Jacques Roumain

Le Trésorier  
Dr Daniel F. Rubin de la Borbolla

Le Chef des publications  
Dr Jorge A. Vivó

---

## NOTES

1. Archives de la bibliothèque du musée de l'Homme, Fonds d'archives du Musée d'ethnographie et du musée de l'Homme, 2AM1C9c. Ces documents sont reproduits avec l'aimable autorisation de Madame Carine Roumain. Qu'elle en soit ici remerciée.

2. Archives de la bibliothèque du musée de l'Homme, Archives Paul Rivet, 2AP1C.

\* Lettre traduite de l'espagnol par C.L.